



Sommet mondial sur le développement durable 2002



Ministère des Affaires Etrangères
Ministère de l'Aménagement du
Territoire et de l' Environnement

EDUCATION, INFORMATION ET COMMUNICATION

CONTEXTE

Action 21 soulignait en 1992 dans son [chapitre 36](#) que l'éducation sous toutes ses formes (y compris la sensibilisation du public et la formation) est un outil indispensable pour progresser sur la voie du développement durable. L'éducation est en outre un droit fondamental de la personne comme le mentionne l'Article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Scolariser tous les enfants de la planète dans l'enseignement primaire est un des sept objectifs au service du développement international qui guide les Nations Unies, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique.

Faire évoluer les pratiques et les cultures dans le sens du développement durable requiert la mobilisation de tous. Les systèmes éducatifs évoluant lentement, faire appel à la communication et les divers supports d'information devrait permettre de mobiliser plus largement les citoyens, du plus jeune au plus âgé, les acteurs et parties prenantes.

Le [chapitre 40](#) de l'Agenda 21 de Rio attire également l'attention sur la nécessité de **combler le fossé de l'information**, qui pourrait créer de nouvelles inégalités entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas accès à l'information. **L'amélioration de la qualité, la pertinence et l'accès à l'information** sont alors visés. Divers champs d'actions sont préconisés : l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de développement durable, l'amélioration des outils et méthodes de collecte, de traitement et de mise à disposition de l'information, et la mise en place des moyens institutionnels, matériels et humains nécessaires.

L'EDUCATION POUR TOUS : PRE-REQUIS D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Un temps fort de l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'universalisation de l'éducation primaire et la disparition de l'analphabétisme est la Conférence de Jomtien (Thaïlande) qui eu lieu en 1990 et introduisit le concept d'**Education Pour Tous (EPT)**. Un Forum Consultatif International sur l'Education pour a été constitué : il regroupe le Programme des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), la Banque Mondiale et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Les six objectifs de l'EPT :

1. Expansion des activités d'éveil et de protection de la petite enfance
2. Universalisation de l'éducation primaire(ou de tout autre niveau d'éducation plus élevé considéré comme 'fondamental' d'ici à l'an 2000
3. Amélioration de l'apprentissage, telle qu'un pourcentage convenu d'une classe d'âge atteigne ou dépasse un certain niveau
4. Réduction du taux d'analphabétisme des adultes à la moitié de son niveau de 1990 en l'an 2000, en mettant l'accent sur l'alphabétisation des femmes

5. Expansion des services d'éducation fondamentale et des formations à d'autres compétences essentielles, l'efficacité des actions étant appréciées en fonction de la modification des comportements, et de l'impact sur la santé, l'emploi et la productivité
6. Acquisition accrue par les individus et les familles des connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure et un développement rationnel et durable, grâce au concours de tous les canaux d'éducation, y compris les médias, les moyens modernes de communication et l'action sociale, l'efficacité des actions étant appréciées en fonction de la modification des comportements

Un bilan de l'EPT fut réalisé en 2000 à partir d'informations issues de 180 pays (Education pour tous – bilan à l'an 2000 : synthèse globale, Paris, Unesco, 2000) : il conclut qu'aucun des objectifs de Jomtien n'a été atteint :

1. Le nombre d'enfants scolarisés est passé de 599 millions en 1990 à 681 millions en 1998, soit près du double de l'augmentation moyenne de la décennie précédente. Le taux net de scolarisation primaire dans les pays en développement a atteint 80 %
2. L'importance de la petite enfance est aujourd'hui reconnue et figure en bonne place des priorités mondiales : le fait que l'éducation commence dès la naissance également
3. Le taux d'inscription dans le secondaire a décuplé au cours des 50 dernières années, passant de 40 millions en 1950 à 400 millions en 2000.
4. Le taux d'alphabétisation des adultes au niveau mondial est de 85 % chez les hommes et 74 % chez les femmes. L'analphabétisme adulte demeure pourtant un problème majeur : il concerne 880 millions de personnes, soit 1 personne sur 2 dans les pays les moins avancés, les deux tiers étant des femmes.

L'accès à l'éducation ne s'est aucunement amélioré pour les populations les plus pauvres, rurales, isolées, ou appartenant à des minorités ethniques. Nombre de pays disposent de ressources limitées pour l'éducation : on estime que 63 % des dépenses relatives à l'éducation sont assumées par les gouvernements, le privé assumant aujourd'hui 35 %

de celles-ci, le restant étant assuré par les aides internationales et bilatérales en chute constante cette dernière décennie. On estime que les dépenses éducatives représentent 5 % du PIB dans les pays développés et moins de 4 % du PIB dans les pays les moins avancés.

2000 fut marqué par le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, au cours duquel fut adopté le Cadre d'Action de Dakar, et réaffirmé, d'ici 2015, l'objectif d'Education pour Tous et l'amélioration de 50 % des niveaux d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes. Il y est également fixé comme objectif d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005, et d'instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015.

VERS UNE EDUCATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En 1996 la Commission des Nations Unies du Développement Durable a élaboré un programme de travail pour progresser en matière d'éducation au service d'un développement durable. Néanmoins, celle-ci demeure encore trop souvent, et à tort, assimilée à l'éducation à l'environnement.

Il reste beaucoup à faire pour que la dimension éducative intègre le développement durable : l'éducation au développement durable concerne 'l'être individuel' et 'l'être social'. Au-delà de l'acquis compartimenté de savoirs, elle devra mettre en lien les savoirs relatifs à l'environnement avec ceux liés au développement humain et social, suscitant ainsi des visions systémiques et des aptitudes transversales. Elle devra relier des savoirs avec une réflexion sur les principes et valeurs qui orientent les choix des individus. Eduquer au développement durable, c'est aider les jeunes à devenir citoyen responsable, les confronter à la question de passage de relais entre les générations

Il existe des bonnes pratiques ponctuelles qui sont qualifiables d'exemplaires, mais ce progrès reste 'sporadique' aux dires de la Commission du Développement Durable des Nations Unies.

► Nécessité d'une réforme des systèmes éducatifs

L'éducation au développement durable passe par diverses innovations dans les pratiques pédagogiques :

- la mise en cohérence des voies éducatives : la rencontre des messages développés par les disciplines et corps enseignants : rencontre de diverses matières entre-elles; rencontre des exemples parentaux et des messages

développés à l'école ; rencontre du monde de l'apprentissage avec les acteurs économiques ; rencontre du monde de l'éveil avec les acteurs sociaux et associatifs ;

- la mise en situation des jeunes dans le cadre d'«espaces jeunes-citoyens» : conseils municipaux de jeunes, soutien à des projets confrontant le jeune à la citoyenneté dans sa cité, dans sa relation à l'autre, dans sa solidarité aux autres territoires et cultures ;
- le développement des heures d'enseignement consacrées aux actions d'éducation au développement durable.

L'éducation au service du développement durable requiert une réforme en profondeur des **systèmes éducatifs** : conçus initialement pour transmettre des connaissances et des savoir-faire acquis, ils devront demain permettre aux jeunes d'acquérir la capacité de s'adapter à un monde en rapide évolution, et de développer parallèlement une vie productive et leur bien être. L'évolution sociétale rapide, notamment du fait de l'accélération des échanges et des nouvelles technologies de l'information impose que l'éducation au service du développement durable devienne un processus permanent, tout au long de la vie.

► Examen des supports pédagogiques

La valeur de solidarité que nous tend le développement durable se développera par une pédagogie de la reconnaissance et du respect des différences, qui ne peut voir le jour qu'en permettant à ces différences d'exister. En ce sens, il convient de réexaminer le choix des programmes d'études et des manuels en vue de tenir compte des spécificités locales.

► Education à la citoyenneté, la responsabilité et le civisme

L'éducation doit évoluer pour compléter l'acquisition du savoir, par l'acquisition de valeurs, de sens de l'éthique et de sens de la responsabilité citoyenne. L'évolution des comportements doit être au centre de la pédagogie au service du développement durable pour les jeunes développent la capacité de travailler en collaboration avec autrui, la capacité à s'intégrer dans des démarches de projets menés de manière interdisciplinaires, pour préparer des adultes aptes aux démarches transversales et intersectorielles.

► Education au service d'une consommation et production durable

La dématérialisation de l'économie qu'impose un développement durable n'est pas principalement une question de disponibilités technologiques et d'aptitudes techniques, elle est inconcevable sans évolution des modes de consommation par la prise de conscience de la dangerosité et l'irresponsabilité d'un consumérisme irraisonné, et de la poursuite du gaspillage. L'éducation à une autre consommation est peu défrichée à ce jour, même s'il existe un relatif consensus sur sa nécessité.

INITIATIVES EDUCATIVES

► Formation des enseignants

Les 60 millions d'enseignants de la planète peuvent devenir les ambassadeurs du développement durable : leur formation doit être réorientée. Pour répondre à cette priorité, des initiatives ont été mises en œuvre :

- un réseau international d'écoles normales et instituts de formation, exécutant chacun une partie des recommandations du chapitre 36 de l'Agenda 21 de Rio
- des directives internationales sur la formation des enseignants
- un programme multimédia de développement des capacités professionnelles intitulé 'l'enseignement et l'acquisition du savoir pour un avenir viable', de 25 modules d'auto-apprentissage (100 heures).

► Intégration du développement durable dans les cursus éducatifs existants

Depuis la Conférence de Rio, nombre d'établissements d'enseignement supérieur et universitaires ont tenté d'intégrer les objectifs de développement durable dans leur cursus. Ces initiatives sont de nature et de portée très hétérogène : la grande majorité se contente d'une vulgarisation du concept dans un premier temps, les efforts pour réformer ensuite le programme et les méthodes d'enseignement (par exemple vers plus d'interdisciplinarité) sont plus lentes.

L'intégration du développement durable dans les cursus éducatifs sont les plus efficaces sur 2 champs :

- la formation continue (ou éducation permanente), qui dispose certainement de plus de moyens (humains et financiers) pour assurer un enseignement qui traduit rapidement en pratiques concrètes, les enjeux et discours théoriques et scientifiques sur le développement durable,
- l'intégration du développement durable dans des programmes d'études de certaines professions (journalistes, ingénieurs,

gestionnaires, médecins, avocats, chercheurs, économistes, ...).

► Initiatives régionales

- Projet multinational sur l'éducation des citoyens et le développement durable dans les sociétés multiculturelles (UNESCO, OEA)
- Conférence sur l'éducation et la formation en matière d'environnement, Commission Européenne, 1999
- Réunion sur l'éducation au service de la consommation viable, OCDE
- Les Conférences PLANET ERE : la première fut organisée au Canada, à l'attention de 50 pays francophones. La seconde eu lieu à Paris en 2001 et fut l'occasion pour les acteurs de l'Education à l'Environnement d'élaborer l'Appel de Paris

► Réseaux et mobilisation des ONG

Ces progrès ont été confortés par l'action d'associations : University Leaders for a Sustainable Future, Association internationale des universités, l'UNESCO.

305 ONG spécialisées en matière d'éducation sont aujourd'hui regroupées dans le Comité de l'UNESCO dans le cadre des travaux préparatoires au Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg.

► Mobilisation des jeunes

Les enfants sont les pédagogues de leurs parents ? C'est souvent ce qui est dit : les initiatives des jeunes seront certainement également des supports pour les enseignants souhaitant s'engager pour un développement durable. Les Jeunes aussi ont des choses à dire ! Pour passer du blabla à l'action, ils proposent une charte à télécharger. Téléchargez aussi la déclaration qu'ils ont élaboré pour être portée aux Chefs d'Etats à Johannesburg !

► Initiatives nationales

La France est riche d'initiatives de qualité en faveur de l'éducation à l'Environnement.

Cet effort engagé en matière d'éducation à l'environnement (développement d'outils pédagogiques comme les opérations « comprendre et agir pour l'environnement » (3 Suisses), « *En jeu ma planète* » (CNDP) ; « *La rivière m'a dit* » (FRAPNA), « 1000 défis pour ma Planète » ; *Les mallettes pédagogiques Rouletaboule et Ricochets* (Ecole et Nature) doit être poursuivi et élargi.

De nombreux réseaux se font connaître sur le web :

- [Bergeronnette](#) ;
- Clubs Connaître et Protéger la Nature [Les Mésanges](#) (08), [Les Sittelles](#) (44), [Le Lérot](#) (78), [Le Hérisson](#) (87), ;
- [Centre Nature de Bréhal](#) (Manche) ;
- [Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin](#) ;
- [Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - Réseau Pays de la Loire](#) ;
- [Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la vallée de la Somme](#) ;
- [Club Nature](#) ;
- [De nature à découvrir](#) (Morbihan) ;
- [Educ-envir](#) (France),

Des réseaux hébergent de nombreux sites d'éducation à l'environnement :

- [Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme](#) [Foundation for Environmental Education](#)
- [Jeunes et Nature](#) (Isère - France) ;
- [Jeunes pour la Nature](#) (France)
- [Mille-Traces](#) (éducation et action)
- [Noé](#) (éducation générale)
- [Réseau Éducation Environnement Allier](#) ,
- [Réseau École et Nature](#)
- [Rescol Canadien](#) ,
- [Écoliers européens pour l'environnement](#)

► Partenariats entre les Nations Unies et le Monde de l'éducation

- [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture \(UNESCO\)](#)
- [Université des Nations Unies \(U\)](#)
- [Conseil académique sur le Système des Nations Unies \(ACUNS\)](#)
- [Centre international de formation de l'OIT](#)

► Sensibilisation à la consommation durable

- [Éthique : cahier du petit ligueur sur consommation durable](#)
- [Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable](#)
- [Un Guide de la Consommation Durable et Viable](#)